

FESTIVALS ET ACTIVITÉS SPÉCIALES 2013

DIRECTIVES POUR LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

La Société d'expansion du Cap-Breton a identifié l'industrie touristique en tant que secteur prioritaire en vue du développement; elle considère les festivals et activités spéciales comme une contribution importante à l'économie cap-bretonaise. L'aide financière de la SECB est consacrée à des activités qui ont le potentiel de générer de nouvelles visites à l'Île ou de mieux desservir les visiteurs, d'augmenter la durée de leur séjour et leurs dépenses, et d'améliorer la qualité de leur expérience de visite.

CRITÈRES

Pour que le projet soit pris en considération, il faudra répondre aux critères suivants :

1. Offrir un impact économique.

Le requérant devra préciser comment son projet va :

- attirer de nouveaux visiteurs ou mieux desservir les visiteurs à l'Île;
- prolonger la durée du séjour des visiteurs et augmenter leurs dépenses;
- améliorer la satisfaction des visiteurs en même temps que la qualité de leur expérience;
- sans toutefois exercer d'impact négatif sur les concurrents locaux.

2. Démontrer un besoin d'aide financière.

3. Démontrer la faisabilité du projet.

ASSISTANCE

La SECB pourra offrir une subvention non-remboursable aux organismes à but non lucratif et constitués en société qui répondent aux critères susmentionnés. Habituellement, les fonds sont versés au taux maximal de 100 % des coûts admissibles approuvés, jusqu'à un maximum de 5 000 dollars.

COÛTS ADMISSIBLES

Les coûts admissibles pourront comprendre ce qui suit :

- la conception, la composition, l'impression de brochures et d'affiches;
- des annonces dans les journaux et à la radio;
- la conception, la création et la réalisation de panneaux;
- la conception, la création et l'hébergement de pages Web;
- d'autres coûts de marketing établis dans le cadre de la stratégie d'ensemble;
- les frais de location, de sécurité, d'Ambulance St-Jean, etc.;
- petites immobilisations et équipement ne dépassant pas 25 % du total de la subvention non-remboursable.

PROCESSUS

Le requérant doit soumettre les documents suivants :

- un exemplaire des états financiers les plus récents;
- s'il y a lieu, un relevé des recettes et des dépenses réelles du festival ou de l'activité pendant l'année précédente;
- le formulaire de demande rempli.

Formulaire de demande relatif aux festivals et aux activités de la SECB

La date limite de réception des demandes est le jeudi 14 mars 2013, à 16 h. Fournissez le plus de détails possible. Si vous manquez d'espace, veuillez joindre une autre feuille au formulaire.

Nom officiel du requérant :	Adresse postale :
Principale personne-ressource : Titre : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____	Autre personne-ressource : Titre : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____
Signataire autorisé du requérant (si autre que la personne-ressource) : Titre : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____	
Nom du festival/de l'activité :	
Date de l'activité :	Site Web de l'activité :
Lieu de l'activité (nom de la collectivité) :	
Comté :	
Depuis combien d'années l'activité existe-t-elle? :	
Brève description du festival / de l'activité et de la façon dont le projet satisfait aux critères liés aux festivals et aux activités : _____ _____ _____	
Quels sont les objectifs spécifiques sur le plan touristique pour le festival / l'activité de cette année, et comment vont-ils être atteints? _____ _____ _____ _____	

Comment les résultats vont-ils être mesurés?	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	
Nombre prévu de visiteurs au festival / à l'activité : _____	
<hr/>	
Nombre prévu de visiteurs de l'extérieur de l'Île du Cap-Breton : _____	
<hr/>	
Comment se fera la promotion du festival ou de l'activité? (Veuillez cocher toutes les réponses appropriées.)	<input type="checkbox"/> Site Web <input type="checkbox"/> Guide festivals et activités Nouvelle-Écosse <input type="checkbox"/> www.novascotia.com <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Publications (journaux, magazines, etc.) <input type="checkbox"/> Circulaires <input type="checkbox"/> Affiches <input type="checkbox"/> Kiosques d'information touristique/de bienvenue <input type="checkbox"/> Messages d'intérêt public <input type="checkbox"/> Autre site Web <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) <hr/>
Où se fera la promotion?	<input type="checkbox"/> À l'Île <input type="checkbox"/> À l'extérieur de l'Île <input type="checkbox"/> Les deux
Quand débutera la promotion?	
Selon vous, comment votre activité encourage-t-elle les touristes à prolonger leur séjour à l'Île du Cap-Breton?	
Allez-vous recevoir, ou avez-vous demandé des subventions provinciales ou municipales pour ce festival ou cette activité?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, veuillez préciser les autres sources.	
<hr/> <hr/> <hr/>	

Avis de consentement

Les renseignements transmis à la SECB sont traités conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. La *Loi sur l'accès à l'information* offre un droit public d'accès à l'information contenue dans les dossiers tenus par la SECB, sous réserve de certaines exemptions, limitées et spécifiques. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* protège la vie privée des individus en rapport avec l'information personnelle détenue par la SECB.

Nom et titre de l'agent autorisé

Signature de l'agent autorisé

Signé à _____ le _____ 20_____

FORMULE PORTANT SUR LE BUDGET DU FESTIVAL / DE L'ACTIVITÉ

Nom du festival / de l'activité : _____

Veuillez dresser la liste de vos frais prévus (ajouter des feuilles au besoin).

DÉPENSES

COÛTS ADMISSIBLES

Publicité (radio, journaux, site Web, guides, etc.)	_____	\$
Matériel de promotion (brochures, feuillets, etc.)	_____	
Autres activités de marketing (veuillez préciser)	_____	

Frais de location (veuillez préciser)	_____	
Petites immobilisations/équipement	_____	
Total des coûts admissibles :	_____	\$ (A)

COÛTS NON ADMISSIBLES

Repas et relatifs aux repas	_____	
Divertissements	_____	
Autre (veuillez préciser)	_____	
Total des coûts non admissibles	_____	\$ (B)

Total des dépenses (A) + (B)	_____	\$ (C)
-------------------------------------	-------	---------------

REVENUS

Contribution du requérant	_____	\$
Revenus du festival / de l'activité	_____	
Levée de fonds	_____	
Commanditaires	_____	
Autre financement du gouvernement	_____	
Prêt	_____	
Autre	_____	
Revenu total	_____	\$ (D)

PROFIT/PERTE (D) – (C)	_____	\$
FINANCEMENT DEMANDÉ À LA SECB	_____	\$